

**MÉMOIRE PRÉSENTÉ À :**

**LA COMMISSION SUR L'AVENIR DE  
L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE  
QUÉBÉCOIS**

**PAR :**



**18 mai 2007**

## PLAN DE PRÉSENTATION

		Pages
<b>A -</b>	<b><u>INTRODUCTION</u></b>	<b>3</b>
	Qui sommes-nous ?	
<b>B -</b>	<b><u>AXES PRIORISÉS PAR NOTRE MÉMOIRE</u></b>	<b>5</b>
	<b>1. PRODUCTION AGRICOLE : AMÉLIORATION DE L'EFFICACITÉ DES ENTREPRISES :</b>	<b>6</b>
	▪ Notre vision	<b>6</b>
	▪ Les contraintes rencontrées	<b>6</b>
	▪ NOS PROPOSITIONS DE SOLUTION	<b>7</b>
	<b>2. LA RURALITÉ ET LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL : NOTRE RÔLE COMME COOPÉRATIVE, LE RÔLE DE L'ÉTAT ET LE RÔLE COMME MUNICIPALITÉ</b>	<b>10</b>
	▪ Notre vision	<b>10</b>
	▪ La situation vécue	<b>10</b>
	▪ NOS PROPOSITIONS DE SOLUTION	<b>11</b>
<b>C -</b>	<b><u>CONCLUSION</u></b>	<b>16</b>
	L'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire	
 <b><u>ANNEXES :</u></b>		
<b>Annexe 1</b>	<b>Les opérations de La Coop Purdel</b>	<b>17</b>
<b>Annexe 2</b>	<b>Vision de la coopérative Mission de la coopérative Les valeurs</b>	<b>19</b>
<b>Annexe 3</b>	<b>Bilan social</b>	<b>20</b>

## A - INTRODUCTION

Nous voulons, en premier lieu, remercier les commissaires de cette **Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois** de nous permettre d'exprimer notre point de vue basé sur notre expertise et celle de notre coopérative tout au long de ces années.

### ■ Qui sommes-nous ?

Je me présente, **Laurent Proulx, producteur laitier**, propriétaire de la **Ferme Promoshire**, située à Saint-Narcisse-de-Rimouski, avec mon **épouse, Lucie Guimond**, et bientôt **deux de mes filles**. J'occupe aussi le poste de **président** de **La Coop Purdel** depuis 2001. Aujourd'hui, je suis accompagné de **M. Victor Carrier, vice-président** du conseil d'administration de **La Coop Purdel** et propriétaire de **Ferme Vicari**, de Sainte-Luce, avec son **épouse, Hélène Tanguay** et son **filis, Bruno**. Sa ferme est spécialisée en **productions laitière et céréalière**.

Notre coopérative fut fondée en 1928 et donc fêtera ses 80 ans d'histoire en 2008. Elle est la propriété de **605 productrices et producteurs membres**, **69 membres juniors** et de **910 membres auxiliaires**. La Coop Purdel emploie 110 personnes et son chiffre d'affaires fut de 58 M\$ en 2006.

Nos **activités** portent sur la fourniture, à nos membres et clients, d'intrants pour les productions animales et végétales, pour leurs besoins en quincaillerie et matériaux de construction et pour leurs besoins en pétrole et machinerie agricole. Nous produisons, **en partenariat avec nos membres**, 60 000 porcs annuellement. Nous disposons d'un **service d'experts-conseils** en **agroenvironnement** et en productions **porcine, ovine, laitière, végétale, avicole** et **bovine** (**l'annexe 1 reproduit visuellement les opérations de La Coop Purdel**).

Face à votre Commission, notre présentation sera axée sur les productions animales en général et sur les aspects entourant la pérennité des fermes.

Notre présence dans le Bas-Saint-Laurent, au cours de ces 80 ans d'histoire, a permis à la coopérative de favoriser le développement de l'agriculture du Bas-Saint-Laurent et même de la Gaspésie par son implication dans la transformation laitière jusqu'en 1990, par l'accompagnement de ses sociétaires dans les différentes productions animales (**avicole, ovine, bovine** et, plus récemment, en **production porcine**), considérant les services-conseils dispensés par notre coopérative depuis les années 60. La Coop Purdel a joué et continue de jouer son rôle de partenaire avec ses membres dans ce développement, considérant l'éloignement des grands centres et le peu d'intérêt de compagnies privées à relever ce défi du développement en région.

Nous allons essayer de transmettre à votre **Commission** les stratégies que nous croyons nécessaires pour permettre à nos membres, **d'une part**, de pouvoir continuer à développer leur entreprise et de faire face à une marge de manœuvre en constante diminution et, **d'autre part**, étant donné que notre coopérative est le prolongement de la ferme lui permettre de continuer sa **mission**.

## **B - AXES PRIORISÉS PAR NOTRE MÉMOIRE**

Comme vous le verrez dans l'énoncé de la **vision** de la coopérative (**annexe 2**), notre **défi** est de présenter à nos membres la meilleure offre de produits et services dans toutes les productions dans lesquelles sont impliqués nos membres.

Nous avons choisi d'aborder les **aspects suivants** de l'agriculture de notre région :

### **■ Production agricole : Amélioration de l'efficacité des entreprises**

- L'importance de l'amélioration de l'efficacité des entreprises agricoles de notre région et de notre coopérative. Comment notre **coopérative** peut aider les producteurs ? Comment **l'État** peut favoriser cette amélioration ?

### **■ La ruralité et le développement régional : Notre rôle comme coopérative**

- Également, quel **rôle** devraient jouer **nos élus** (**municipalités**), **l'État** et **notre coopérative** dans le **maintien d'un milieu de vie intéressant** dans notre région ou dans le **maintien d'un milieu de vie intéressant** dans nos paroisses ?

## 1. PRODUCTION AGRICOLE : AMÉLIORATION DE L'EFFICACITÉ DES ENTREPRISES

### ■ Notre vision

Le **contexte de la mondialisation** est un incontournable. Les **écarts** entre notre agriculture et celle des autres pays, comme les **États-Unis**, le **Brésil**, le **Chili**, le **Japon**, etc. nous confirment la nécessité de l'accroissement de notre efficacité, tant du côté des entreprises agricoles que des entreprises coopératives.

### ■ Les contraintes rencontrées

Au cours des dernières décennies, nos producteurs agricoles ont été sensibilisés aux défis environnementaux que représente l'agriculture dans le milieu. Ils ont investi énergies et efforts pour mettre en place les pratiques et les infrastructures respectant les nouvelles réglementations et favorisant une cohabitation harmonieuse avec le milieu. Ces efforts et cette proaction ont nécessité des investissements qui influencent leur coût de production. Certaines productions (laitière, avicole et œufs de consommation) ont nécessité de la part des productrices et producteurs des acquisitions de quota influençant, par la même occasion, le coût de production de leur entreprise (**prix à payer pour arrimer l'offre et la demande**) et, ajouter à cela, le contexte climatique qui oblige à des coûts additionnels de construction et d'opération, tous ces facteurs jouent sur le **degré d'endettement** des fermes. Plusieurs entreprises se retrouvent dans une situation sans issue ou avec des marges de manœuvre très serrées.

## ■ NOS PROPOSITIONS DE SOLUTION

Nous croyons que 2 aspects sont à considérer. D'une part, il y a **la révision du coût de production** par les entreprises et la **différenciation** du produit québécois.

### **Sur le plan de la révision des coûts de production :**

Nous avons identifié, lors de notre planification stratégique, un besoin de la part de nos membres pour un plus grand encadrement sur des **cours de gestion**. Cette constatation nous a menés aux actions suivantes :

- Organisation depuis 3 ans de **séminaires de gestion** avec nos membres intéressés ;
- **Encadrement de gestion** auprès des fermes depuis **les 10 dernières années** par un suivi régulier pour une certaine période pour des fermes traversant des périodes plus délicates ;
- **Organisation de colloques technico-économiques** depuis **les 20 dernières années** sur les différentes productions animales et végétales.

Notre coopérative considère très matérielles les retombées de ces actions et nous continuerons à nous y investir. Cependant, le **rôle de l'état** et des **firmes comptables encadrant** les producteurs agricoles devrait être de définir d'autres actions pour aller dans le même sens que les besoins identifiés par notre coopérative.

Les entreprises doivent mettre en place des **techniques comptables** par la méthode du **tableau de bord** leur permettant d'identifier rapidement les faiblesses de leur entreprise et pouvant améliorer les correctifs

nécessaires dans un délai rapide. Se placer dans une **position proactive** et **non pas réactive**. Ces **tableaux de bord** pourraient être comparés à des données obtenues par des fermes qualifiées de **performantes**.

Notre **coopérative** doit avoir comme **défi** de maintenir une offre de produits et de services **en ligne** avec les entreprises performantes de même nature et de même volume d'affaires. La Coop Purdel a initié, au cours des dernières années, une démarche d'optimisation avec les coopératives voisines pour favoriser le maintien et l'accroissement de notre offre de produits et de services afin de transférer à nos membres-utilisateurs les retombées financières de cette optimisation. Cette **optimisation** s'effectuant avec le réseau CO-OP de notre région porte, entre autres, sur l'utilisation en commun de certains services, dont : les **experts-conseils** en productions animales, végétales et en agroenvironnement, les personnes spécialisées en ressources humaines et la mise en commun de nos équipements pour la fabrication d'engrais minéraux et de moulées spécialisées.

**L'État** pourrait continuer d'intervenir par ses programmes d'assurance stabilisation, mais les fermes devront démontrer leur adhésion au **programme d'amélioration continu** pour bénéficier de l'ASRA. Cette obligation favoriserait la mise en place de méthodes permettant une plus grande efficacité.

**L'État** devrait également investir des **sommes d'argent** pour défrayer, en partie, une formation continue afin de permettre aux propriétaires d'entreprises agricoles de s'inscrire à ces cours.

**L'État** devrait allouer aux productrices et producteurs, les budgets visant les services-conseils pour favoriser les formules gagnantes existantes.

### **Sur le plan de la différenciation :**

Même si les fermes atteignent un coût de production optimal, il faudra s'assurer que les aliments produits soient **étiquetés** clairement afin de distinguer leur provenance sur les tablettes des supermarchés.

À ce niveau, **l'État** a un énorme travail à faire afin de s'assurer que les produits compétitionnant les produits québécois en provenance de **d'autres pays** rencontrent les mêmes critères de qualité sur le plan de la salubrité, de la traçabilité et de l'environnement. Ce contrôle devrait bloquer les produits agricoles extérieurs ne rencontrant pas les normes qui sont exigées sur le marché domestique. Le consommateur doit acheter un **produit ayant le même cahier de charge** pour protéger notre environnement, nos marchés et notre agriculture, mais aussi pour assurer la sécurité alimentaire de nos citoyens.

## 2. LA RURALITÉ ET LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL : NOTRE RÔLE COMME COOPÉRATIVE, LE RÔLE DE L'ÉTAT ET LE RÔLE COMME MUNICIPALITÉ

### ■ Notre vision

La pérennité de la ruralité et du développement régional passe par le succès financier des entreprises agricoles et par la possibilité des transferts de fermes à une relève bien préparée.

### ■ La situation vécue

Le développement régional de notre agriculture contribue à dynamiser notre ruralité. Les problèmes vécus avec la **crise sur le revenu des agricultrices et des agriculteurs**, les **pressions sociales** sur le développement des productions animales, **l'importance des investissements** pour l'acquisition des entreprises, la difficulté de trouver de la **main-d'œuvre** et **l'exigence du nombre d'heures de travail** à investir dans une semaine, ont comme **conséquence** de décourager les jeunes ayant un attrait pour la profession d'agriculteur.

Les **élus municipaux** ont peine à défendre et à supporter le développement de l'agriculture, considérant le **faible poids politique** des agriculteurs.

Le poids des réglementations est de plus en plus un fardeau difficile à supporter pour les entreprises et la **relève** appréhende ce côté de la profession d'agricultrice et d'agriculteur.

## ■ NOS PROPOSITIONS DE SOLUTION

Le **défi** du développement régional et du maintien d'une ruralité dynamique est fonction de l'appui que nous apporterons à la relève.

**Les intervenants suivants ont un rôle à jouer :**

- 1. Les municipalités**
- 2. L'État**
- 3. Notre coopérative**

Regardons les responsabilités dont devraient s'acquitter ces divers intervenants.

### **1. LES MUNICIPALITÉS**

Les **élus** de nos communautés devront prendre davantage conscience de **l'importance des entreprises agricoles** sur la **pérennité de leurs paroisses**. Une meilleure communication auprès de leurs citoyens de **l'impact des entreprises agricoles**.

**Voici quelques exemples que pourrait contenir cette communication :**

- **L'impact** des entreprises agricoles sur le compte de taxes global des citoyens ;
- La **dynamisation** de la ruralité ;
- Les **énergies** et les **moyens** mis en place pour favoriser une cohabitation harmonieuse avec le milieu.
- La **conservation du patrimoine agricole et forestier** de nos communautés.

## 2. L'ÉTAT

Le gouvernement a des responsabilités dans le maintien d'une dynamisation de la ruralité et sur le développement régional.

Selon nous, la **profession d'agricultrice et d'agriculteur** a besoin d'être replacée dans un contexte plus positif. Cette **réalité** contribue à **décourager les jeunes** qui pensent à prendre la relève et les **producteurs** qui traversent des périodes difficiles.

### L'État devrait :

- Se tenir **proche** du réseau **coopératif québécois**, dont La Coop Purdel, et de ses **actions en région** et les **supporter financièrement** dans les succès démontrés.
- Appuyer la **recherche** nutritionnelle démontrant l'optimisation des **coûts** de production.
- Contribuer, par un plan de **communication sérieux**, à redorer la profession d'agricultrices et d'agriculteurs en misant sur des réussites d'entreprises.
- Mettre à contribution les **communautés** dans ce plan de communication. En se rappelant que la profession de productrices et de producteurs agricoles se situe en **3<sup>e</sup> place**, après les professions de **pompiers** et **d'infirmiers(ères)**, la mieux perçue au Québec et au Canada (**Source : Léger Marketing, baromètre des professions, années 2005 et 2006**).
- Démontrer que le producteur agricole **produit** des **aliments** pour **nourrir le monde**. Il sera démontré, par la même occasion, à la

population que les **aliments qu'elle achète** viennent **non pas du supermarché**, mais de la **ferme**.

- Favoriser **fiscalement** les transferts de fermes entre parents et également tous les autres **sans lien de parenté**.
- Supporter les **Carrefours d'Établissement en agriculture** (provincial), car beaucoup d'échecs dans les transferts de ferme sont reliés à un manque de préparation dans cette **démarche** (Source : « **Étude sur les insuccès à l'établissement sur la ferme familiale** » par Mme Diane Parent, Université Laval et M. Bruno Jean, UQAR).

### 3. NOTRE COOPÉRATIVE

Nous avons, par des « **focus group** » auprès de membres, identifié des **attentes** et des **besoins** de la relève. Ces constats ont mené à la définition d'un plan d'action qui est le suivant :

- Création d'une catégorie de **membre junior**, se situant entre 7 et 25 ans, faisant partie de la structure coopérative de La Coop Purdel ;
- Formation d'un **comité Éducation coopérative** sur lequel siège 2 membres juniors et 2 membres de la relève agricole (25 ans et plus) ;
- **Activités organisées** par le comité Éducation coopérative pour favoriser l'encadrement des jeunes et des futurs agriculteurs par des rencontres techniques de formation, d'information ou simplement de rencontres sociales. L'envoi personnalisé du journal de la coopérative, **l'Info-Purdel**, favorisant une information soutenue et collaborant au développement de leur apprentissage et à mieux préciser le choix de leur profession.

- **Priorité donnée** aux **agricultrices** sur le rôle souvent effacé qu'elles jouent comme propriétaires et partenaires des entreprises agricoles. Cette **priorité** se matérialise par le support continue de La Coop Purdel dans leurs activités faisant partie de leur plan d'action au niveau du **Syndicat des agricultrices** et par des **sièges alloués** au conseil d'administration de la coopérative dont **un spécifiquement créé** pour elles.

**Autre appui** de notre coopérative est le **partenariat** que nous **développons avec les membres intéressés** à diversifier leur production principale. Ces partenariats ont permis les actions suivantes :

- La **consolidation** d'entreprises existantes ;
- Le **démarrage** de nouvelles entreprises ;
- **L'ajout** d'une relève à l'entreprise.

Ce **partenariat**, nous l'avons vécu, entre autres, dans le secteur de la production porcine. Malheureusement, les **pressions sociales**, le **moratoire porcin** et les **règlements sur le contrôle intérimaire** ont eu raison rapidement de ce développement.

Pourtant, La Coop Purdel a toujours eu le souci d'encourager une agriculture respectueuse de l'environnement. L'implantation de la **technologie du Biosor-Lisier** en est une preuve qui, d'ailleurs, a valu à notre coopérative le **Phénix de l'environnement en 2000**, **l'implantation de dômes** pour couvrir les fosses afin de diminuer les pressions d'odeur, une **politique sur le choix des sites en production porcine** et le **guide de bonnes pratiques environnementales** pour tous nos membres sont quelques-unes des démonstrations de cette implication.

Ce **partenariat**, nous le vivons également dans toutes les autres productions, considérant notre **service d'experts-conseils** dispensé depuis au-delà de 30 ans dans notre coopérative.

Le volet **production ovine** est un autre secteur qui a favorisé plusieurs établissements de dossiers de relève agricole dans notre région. Comme **coopérative**, notre encadrement technique, très reconnu par ce type d'éleveurs, permet un suivi répondant à leurs besoins.

**Autre appui** se situe sur **l'accompagnement** des transferts de ferme. En effet, notre coopérative, malgré des budgets restreints, a appuyé financièrement le **Carrefour régional d'Établissement en agriculture du Bas-Saint-Laurent** (CRÉA) depuis ses débuts, il y a maintenant **11 ans**. Cet organisme joue un rôle **majeur** dans les transferts de ferme et souvent son impact est ignoré par **nos gouvernements**.

**Autre appui** de notre coopérative est de **rechercher constamment** une **offre de produits et de services** très concurrentielle. **L'optimisation** de l'ensemble de nos opérations sert de critères pour accroître le raffinement de cette **offre**. Par cette façon de faire, la coopérative agit comme **courroie de transmission** pour favoriser une marge de manœuvre accrue que les fermes de nos membres ont besoin et auront besoin dans le contexte de la mondialisation.

## C - CONCLUSION

**L'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire et donc l'avenir des productrices et des producteurs** passent par :

- Une **révision des coûts de production (les façons de faire)** dans le but **d'accroître l'efficacité** de nos entreprises (peu importe la spécialisation) ;
- Par une **valorisation** de la **profession d'agricultrices et d'agriculteurs** dans le but de changer la perception de **pollueurs à productrices et producteurs d'aliments sains et de qualité respectant l'environnement** ;
- La mise en place par l'état d'une **politique** favorisant la **relève féminine** qui doit s'impliquer dans les entreprises agricoles et qui doit, en même temps, concilier **travail/famille**.
- L'implication de **l'État** à faire respecter les aliments entrant au Canada et au Québec avec des étiquetages permettant de valider la **salubrité**, la **traçabilité** et le **respect de l'environnement** ;
- La nécessité de l'État à **se rapprocher du réseau coopératif agricole** afin de mieux saisir les **enjeux commerciaux** des productrices et des producteurs agricoles et d'en connaître les actions à poser et à supporter financièrement l'application des actions à succès des coopératives dont, entre autres, les **services-conseils** de La Coop Purdel et les diverses interventions de celle-ci auprès des membres réguliers et des membres juniors.
- **L'appui de la part des municipalités** et de **ses élus** afin de favoriser la valorisation de la profession. Faire la différence entre le **poids politique** et les **avantages de la ruralité à moyen et long terme**.
- Une volonté claire de **l'État** et de **ses citoyens** à **conserver** une agriculture québécoise.

**Il faut réfléchir sur la réalité suivante :**

**Que deviendra notre santé mentale et physique (fierté) dans un contexte où nous serions devenus dépendant de l'agriculture extérieure pour se nourrir ? Quelles seraient la salubrité et la traçabilité de ces aliments ?**

*La Coop Purdel : Plus qu'un fournisseur ... Un partenaire*

**SIÈGE SOCIAL DE LA COOP PURDEL**



**MEUNERIE HACCP, CENTRE DE GRAINS, ENGRAIS MINÉRAUX ET PRODUCTIONS VÉGÉTALES**



**DIVISION QUINCAILLERIE ET CENTRES DE RÉNOVATION**



**MONT-JOLI**

**BIC**

**MATANE**



**DIVISION PORCINE (FERMES A.Q.C.)**

**SITE ST-VALÉRIEN**

**SITE ST-EUGÈNE**

**SITE LES HAUTEURS**

**DIVISION : VENTE ET RÉPARATIONS DE MATÉRIELS AGRICOLES**



DE MARQUE NEW HOLLAND



LES PÉTROLES BSL, s.e.c. « SONIC »





## NOTRE VISION

La Coop Purdel sera une coopérative de choix pour le secteur agricole de la région en recherchant le succès de ses membres / usagers grâce au savoir faire de ses partenaires.

## NOTRE MISSION

La Coop Purdel est la propriété de ses membres qui se sont regroupés pour des raisons d'ordre social et économique.

La Coop Purdel envisage principalement ses activités dans le secteur de l'approvisionnement à la ferme en misant sur une offre de produits et services compétitive. La Coop Purdel se doit d'être constamment à l'écoute de ses membres afin d'assurer son leadership dans le développement agricole et dans ses secteurs d'expertise par la diffusion d'un savoir faire en misant sur les connaissances de ses partenaires.

## NOS VALEURS

- ESPRIT D'ÉQUIPE
- INTÉGRITÉ
- RIGUEUR
- CRÉATIVITÉ
- SENS DES RÉSULTATS
- ATTITUDE GAGNANT/GAGNANT

## BILAN SOCIAL

Année après année, La Coop Purdel s'engage activement dans sa communauté en appuyant ou en participant à différentes associations, mentionnons :

- Partenaire majeur dans le Festival de la Fenaison de Saint-Narcisse
- Partenaire majeur dans le déroulement de la Fête de la Forêt de Saint-Eugène-de-Ladrière
- Organisation du tournoi de golf aux profits de la Société Parkinson du Bas-Saint-Laurent
- Participation au conseil d'administration de Chambres de commerce
- Participation à la Coopérative de développement régional Bas-Saint-Laurent/Côte-Nord
- Administrateur à l'Association des Marchands de Rimouski
- Membre du conseil d'administration du Centre de formation professionnelle de Mont-Joli
- Présence au sein de divers conseils municipaux
- Participation aux brunchs-bénéfiques de plusieurs fabriques, corporations de développement et autres
- Participation à des financements de stages de formation, voyages d'études de filles et fils de membres et d'employés
- Financement de tournois de différentes disciplines sportives
- Participation au financement de fondations, telles que : Centres hospitaliers, Association du Cancer de l'Est, Maison de soins palliatifs Marie-Élizabeth, Fondation du Cégep de Rimouski
- Présence marquante avec l'organisation de l'Océanic de Rimouski
- Contribution avec les intervenants du milieu en disponibilisant des salles pour des réunions

La Coop Purdel est également très présente dans le **secteur agricole** et **agroalimentaire** en participant à différentes activités :

- Colloques techniques en productions **laitière, ovine, bovine, porcine, végétale** et de **gestion**
- Participation avec les Sociétés d'agriculture aux expositions agricoles
- Participation à des comités avec les autres intervenants, tels que : UPA, MAPAQ, Financière agricole du Québec, Financement agricole Canada et institutions financières
- Membre de la Coopérative de producteurs de chaux du Bas-Saint-Laurent
- Membre de la Coopérative des encans d'animaux du Bas-Saint-Laurent
- Souscription d'actions dans le Centre de transformation des viandes du Bas-Saint-Laurent
- Participation et organisation d'après-midi d'étable et de champ
- Participation active aux activités des clubs d'élevage

Afin d'assurer sa continuité, **La Coop Purdel** participe activement à la formation en éducation coopérative de la **relève agricole**. Voici quelques exemples :

- Création par le conseil d'administration de **La Coop Purdel** d'une catégorie de membres juniors
- Participation au déroulement des expositions agricoles pour les jeunes ruraux
- Organisation de colloques de formation en productions animales et végétales
- Appui financier pour le Mérite de la relève agricole
- Partenaire avec le Centre régional d'établissement en agriculture (**CRÉA**)
- Admission de membres de jeunes ruraux et de relève agricole au comité Éducation coopérative
- Formation sur « **La coopération, un monde à découvrir** »

Une **implication reconnue** auprès du **Syndicat des agricultrices** comme partenaire majeur du « **Gala Coup de Cœur** ». **Attribution spécifique** d'un **siège** au conseil d'administration pour les **productrices agricoles**.

L'information aux membres est une préoccupation constante de l'équipe de **La Coop Purdel**. Pour ce faire, différentes formules sont employées, telles que : la parution du journal **Info-Purdel**, **l'Info-Membres**, le **Coop-Éclair** ainsi que le **New Holland Éclair**. Nous distribuons également les circulaires de nos **quincailleries CO-OP** et, lorsque nécessaire, des **communiqués de presse** sont émis.

*La Coop Purdel : Plus qu'un fournisseur ... Un partenaire*